

Solidarité aux élèves ukrainiens



Les établissements scolaires de la ville ont accueilli plusieurs enfants venant d'Ukraine. La majeure partie a été scolarisée au collège Jean-Jacques Rousseau. La FCPE a fait appel à la solidarité des lycéens pour récupérer notamment des calculatrices collèges, des sacs et des trousseaux. Nous remercions les lycéens qui ont répondu au-delà de nos espérances. Un complément de papeterie a été fourni par notre partenaire Scoléo. Grâce à cet élan de solidarité les élèves ont pu être pourvus en matériel scolaire.

Scoléo

Toutes les listes scolaires sont présentes sur scoleo.fr

Les fonds sociaux des dispositifs d'aide indépendant des bourses

Dans tous les collèges et lycées il existe 2 sortes de fonds sociaux :

o Le fonds social cantine permet de pourvoir au paiement de la cantine scolaire en cas de problème financier permanent ou temporaire.

o Le fond social de solidarité peut être mobilisé pour : transport, voyage et sortie scolaire, la réalisation de soins à l'enfant (dentaires, lunettes, bilan ...), équipements scolaires (matériel de sport, fournitures, manuels...)

Ces 2 fonds sociaux peuvent se cumuler. Ils peuvent permettre aux familles de faire face à une difficulté financière passagère. La demande se fait directement auprès de l'établissement.

Les fonds sociaux sont souvent sous utilisés...

Un arbre pour la journée des droits des femmes

A l'occasion de cette journée, les élèves du CVC (Conseil de la Vie Collégienne) du collège JJ Rousseau ont souhaité planter un arbre dans le collège. La plantation a eu lieu le 8 mars dernier en présence de nombreuses personnalités : Mme Virginie Duby-Muller (Députée et Conseillère départementale), M. Martial Sadier (Président du conseil départemental), M. Jean-Philippe Mas (Vice-président délégué à la jeunesse), Mme Véronique Lecauchois (Maire de St. Julien)...



Les principales instances dans le secondaire

Si pratiquement tout le monde connaît les conseils de classe, il existe, dans les collèges et lycées, de nombreuses autres instances dans lesquelles les parents d'élèves sont présents :

- **Le Conseil d'Administration** (CA) est l'organe essentiel de l'établissement scolaire, c'est là que sont votés tous les budgets notamment les sorties et voyages scolaires. Il est aussi adopté le règlement intérieur, la répartition des effectifs... Il est composé par l'administration de l'établissement, représentants élus des professeurs, des personnels non enseignants, des élèves et des parents ; s'y ajoute des représentants de la mairie et du département (pour le collège) ou de la région (pour le lycée).

- **Le Conseil d'Éducation à la Santé et la Citoyenneté** (CESC) permet de mettre en place et d'évaluer les actions dans les domaines de la santé et de la citoyenneté. (ex : poids du cartable, éducation et prévention au tabac...). Y siègent le chef d'établissement ou son adjoint, des professeurs, des élèves, des parents mais aussi l'infirmière scolaire, l'assistante sociale, des acteurs de la vie sociale...

- **La Commission éducative** : examine la situation d'un élève qui ne respecte pas les règles de l'établissement. Elle recherche une solution éducative adaptée et personnalisée pour amener l'élève à réfléchir à son comportement et ses actes. Elle ne prend pas de sanction. Y siègent des représentants de l'administration, des professeurs, des élèves et des parents.

- **Le Conseil de discipline** : Il est saisi par le chef d'établissement quand ce dernier juge qu'un élève commet des violences ou des actes graves. Le conseil de discipline peut prononcer des sanctions. Y participent l'administration, des professeurs, des élèves et des parents d'élèves. Le conseil de discipline peut entendre des témoins.

Les Près de la Fontaine devient école EMILE en septembre 2022

Le dispositif EMILE (*Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère*) est un projet européen qui se développe depuis les années 90. Il permet un apprentissage bilingue dans lequel une autre langue que la langue maternelle sert de vecteur à l'enseignement/apprentissage d'une discipline. EMILE fonctionne sur le principe de l'immersion.

A la prochaine rentrée pour l'école PDF l'enseignement de certaines matières se fera en anglais. Pour 2022/23 cet enseignement aura lieu uniquement pour les CP et sera étendu au fur et à mesure des années aux niveaux supérieurs. Pour se mettre dans le bain, cette année toutes les classes ont assisté à un spectacle en anglais.

Une 6ème école en 2029

La 6ème école doit ouvrir en 2029. Elle devrait comporter entre 5 et 8 classes. Elle sera implantée en face de la caserne des pompiers.

Extension du Puy Saint Martin: une école à 19 classes.

La densification du bâti du quartier amènera, à l'orée 2026, de nouveaux écoliers à PSM. Par conséquent, la mairie a décidé d'agrandir l'école du quartier pour accueillir près de 500 élèves.

La 1ère phase du chantier est prévue entre mai 2023 et mai 2024, verra la création d'un bâtiment dédié aux maternelles et une extension de la cantine. Puis un 2nd chantier concernera la réhabilitation des bâtiments existants pour accueillir les élémentaires. Pour une fin prévue en juillet 2026. Début mai, la mairie a organisé une réunion avec l'architecte et les différents acteurs (les enseignantes, parents...). Ceux-ci ont pu faire remonter certaines incohérences du projet initial et ont eu le sentiment d'être entendus. La FCPE émet des inquiétudes. La FCPE a fait part de ses inquiétudes dès la connaissance du projet en mars 2020.

Retrouvé l'article complet sur notre site.

École de Cervonnex où en est-on !

Les travaux de réhabilitation de la 5ème école de St Julien sur le hameau de Cervonnex se poursuivent pour une rentrée prévue en septembre 2023.

- Au rez-de-chaussée se trouvera la maternelle avec deux classes communicantes, un dortoir dont l'insonorisation va être renforcée, une salle aménagée vitrée (avec vue sur le dortoir) pour les ATSEM et un coin cuisine pour la maternelle. On trouvera également le bureau de la direction.

- Au 1er étage se trouveront les deux classes élémentaires et une salle des enseignants / péricolaire.

- Au 2ème étage, dans les combles, sera aménagé un grand espace qui pourra servir de bibliothèque.

- L'actuel restaurant scolaire va être réaménagé : une partie restera zone de restauration, une seconde sera créée pour l'accueil périscolaire.

- Les espaces verts seront préservés et un jardin pédagogique sera créé avec récupération de l'eau de pluie et installation de panneaux photovoltaïques.

- Les aménagements devront être flexibles puisque l'école deviendra centre de loisirs de la ville pour les vacances scolaires.

Une réunion publique sera prochainement organisée pour présenter l'avancée du projet aux familles.



École Étoile Filante

Pensez au covoiturage avec Scoléo.fr et la FCPE St. Julien!



L'éco-école Nelson Mandela : Un projet, un avenir !

Une éco-école, en voilà un beau projet ! Tenu par des enseignants, des membres du péricolaire, des parents d'élèves dont ceux de la FCPE, des élus de la municipalité et bien sûr des élèves éco délégués, ce concept d'éco-école met en avant 22 actions engagées.

Il y va de tous types de tri, les classiques : Cartons, papiers, P.E.T, aluminium, compost.

Les moins classiques : bouchons de liège, stylos, contenant à maquillage...

Ils ont aussi installé une poubelle pour recycler les masques.

On retrouvera aussi une boîte à pain sec, qui sera distribué par les enfants aux animaux des fermes avoisinantes.

Les enfants sont sensibilisés sur tous les autres déchets qui peuvent trainer partout autour de nous, ils peuvent ainsi demander une pince pour les récupérer et les jeter au bon endroit.

Quitte à faire participer les parents le week-end, ils peuvent récupérer ces pinces hors périodes scolaires. Bref un projet qui sensibilise nos enfants à un style de vie plus responsable et propre. Prenons soin de notre futur !

L'école Nelson Mandela a obtenu le label Eco-École.